

Décentralisation : les DST départementaux vigilants

by La Gazette - lundi, novembre 09, 1998

<https://www.correspondances.fr/decentralisation-les-dst-departementaux-vigilants/>

Réunie en assemblée générale le 9 octobre à Rouen, l'Association des directeurs de services techniques départementaux (ADSTD) - près de 200 membres répartis dans 90 conseils généraux - s'est essentiellement penchée sur des dossiers d'actualité. Avec en toile de fond le sentiment partagé par ses membres d'une tendance au recul de la décentralisation.

Evoquant le rôle des départements dans le paysage institutionnel, l'ADSTD a d'abord constaté que la « *multiplication des contraintes administratives contribue à ôter des prérogatives aux conseils généraux* », avant de recommander à ses adhérents une « *veille technologique* » assidue. L'association a également tenté de clarifier les compétences au travers de quelques exemples, notamment le transport et le déclassement des routes nationales de seconde catégorie. Sujets pour lesquels elle préconise, au vu des résultats d'une enquête menée dans les différents départements, « *l'appel à responsabilité* ».

A propos des dessertes maritimes départementales, autre thème abordé, elle suggère, pour un meilleur service, l'assimilation en transport public. Egalement à l'ordre du jour, le projet de loi d'aménagement du territoire, « *qui ne va pas dans le sens de la décentralisation* » a été évoqué.

L'ADSTD assure, en effet, sur les dossiers d'actualité, une mission d'expertise et d'assistance technique auprès de l'APCG et son assemblée permanente dans le cadre de négociations menées au niveau national. Le premier objectif des directeurs de services techniques départementaux reste néanmoins l'organisation d'échanges d'expériences entre cadres.

Les labos départementaux à l'heure européenne

Le congrès de l'Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses (Adilva), qui se déroulera à Maisons-Alfort le 16 novembre, a choisi de se pencher sur la question des « *laboratoires départementaux, de la notion de service public à la construction européenne* ». La concurrence entre personnes publiques et personnes privées appliquée aux labos départementaux sera également traitée au cours de la journée.